



## Probleme au niveau des honoraires de mon avocat

Par **nil**, le **27/08/2008** à **15:07**

bonjour  
lors de mon divorce, je me suis séparé de mon avocat (qui n'était pas au mieux de sa forme). ce qui m'a coûté 2000 euros tout de même.  
mon divorce n'étant pas à l'amiable j'ai repris un avocat (ami d'un collègue)  
lorsque je l'ai rencontré pour lui exposer les faits, je lui ai demandé ses honoraires. celle-ci m'a dit qu'ils seraient largement inférieurs au premier car le dossier était pris en court de route. et que pour l'instant je lui réglerais 119.60 euros par moi jusqu'au prononcé du divorce.  
de ce fait je n'ai aucun "contrat"  
au bout de 14 mois, j'étais divorcé (mon avocate m'a prévenu un mois après !!) mais j'ai continué 2 mois durant à lui verser 119.60  
soit 16 fois 119.60  
aujourd'hui (6 mois après mon dernier versement)  
je reçois une facture de sa part me disant que j'ai 3 factures impayées. et que je lui dois encore 1400 euros !!  
entre autre elle me facture des communications pour 1h 44 à 260 euros et 89 lettres à 6 euros  
elle ne m'a jamais téléphoné 1h44. pour avoir des nouvelles je devais téléphoner.  
peut-elle me réclamer cette facture de 1400 euros (n'ayant aucun échéancier) car cela c'est passé verbalement  
merci

Par **Tisuisse**, le **27/08/2008** à **18:13**

Les communications téléphoniques incriminées ne sont celles que le bureau d'avocat a eu avec vous mais les appels vers d'autres instances (juge, greffe, tribunal, etc) pour faire avancer votre dossier.

Par **nil**, le **27/08/2008** à **19:51**

là n est pas vraiment le probleme.rnrnlors de notre premiere rencontre elle me dit que ces honoraires ne depasseront jamais 2000 euros. et maintenant cela se monte a plus 3400 euros !!!rnil n y a aucun ecrit tout c est passé verbalementrtnai je un recourt ?rnm merci